

QUELLE EST LEUR FONCTION?

- Ils sont chargés de gérer des projets, de trouver des stages auprès d'organisations hôtes à l'étranger, et de recruter les stagiaires.
- Ils collaborent avec le Ministère et les organismes hôtes pour faire en sorte que chaque stage soit une expérience internationale valable qui mette en valeur les compétences du stagiaire.

COMMENT PARTICIPER À CE PROGRAMME?

- Les organismes qui ont des contacts à l'étranger et qui veulent élaborer et administrer un projet de placement pour *cinq stagiaires ou plus* sont priés de communiquer avec le Ministère; les coordonnées se trouvent à la fin de ce dépliant.

LES ORGANISMES HÔTES : QUI SONT-ILS?

- Il s'agit d'entreprises canadiennes ou étrangères, ou d'organisations non gouvernementales ou internationales qui apprécient le talent, les capacités, les idées novatrices et l'énergie des jeunes du Canada.

QUELLE EST LEUR FONCTION?

- Les organismes hôtes accueillent des jeunes dans le cadre de stages internationaux à temps plein d'une durée de 6 à 12 mois.

COMMENT PARTICIPER À CE PROGRAMME?

- Les organismes *qui sont en mesure d'accueillir un stagiaire à l'étranger* doivent transmettre une description du stage proposé à un organisme parrain oeuvrant dans le domaine approprié; la liste des organismes parrains se trouve dans notre site Internet. On pourra également transmettre la description du stage par télécopieur au Ministère, au (613) 995-7572.